

Affiliation d'une coopérative scolaire

Entourer votre situation : coopérative de classe - de plusieurs classes - d'école/d'établissement

OCCE coop scolaire de

Identifiant Retkoop : 037-E_____

Mandataire :

téléphone professionnel :

courriel de l'école :

@ac-orleans-tours.fr

téléphone portable :

courriel consulté par le/la mandataire :

Mandataire adjoint(e) éventuel(le) :
et son adresse courriel :

Nombre total de classes dans l'école :

Nombre total d'élèves dans l'école :

Jour(s) de décharge de direction où il est facile de contacter l'école :

Dans le cadre de la loi de protection des données (RGPD), chaque mandataire a accès à ses données personnelles que l'OCCE détient, elles sont consultables et modifiables dans l'espace Retkoop de la coopérative. A chaque changement de mandataire ou à la fermeture de la coopérative, ces données sont supprimées.

Engagement du/de la/des mandataire(s)

Le/la mandataire de la coopérative est l'enseignant-e qui a des rapports privilégiés avec l'Association Départementale OCCE. Il/elle est agréé-e par le Conseil d'Administration départemental pour procéder à certaines opérations administratives pour le compte des coopérateurs, dont il est le représentant légal.

Le/la mandataire est **responsable** :

1. de la **diffusion des informations** envoyées par l'OCCE.
2. du **paiement des cotisations** dans les 3 mois qui suivent la rentrée scolaire.
3. de **l'envoi des comptes rendus d'activités et financier ainsi que du rapport de la commission de contrôle des comptes dans le mois qui suit la rentrée scolaire.**

L'envoi des comptes rendus d'activités et financier est une **obligation statutaire**. Ils doivent être reçus au 30 septembre de l'année scolaire suivante. Le/la mandataire qui ne s'y conformerait pas pourra voir son mandat retiré sur décision du Conseil d'Administration départemental. La coopérative pourra également faire l'objet d'une radiation. Il/elle est responsable de la tenue comptable de la coopérative.

Le/la mandataire ne peut prendre aucun engagement : crédit, leasing, cautions, contrats, crédit bail sans avoir reçu l'aval écrit de l'Association Départementale OCCE.

Toute autre situation engage la responsabilité personnelle du signataire. Aucun découvert bancaire n'est autorisé.

Le/la mandataire est également **responsable** de la tenue des autres registres obligatoires de la coopérative :

- **cahier(s) de délibérations** du conseil de coopérative
- **cahier d'inventaire des biens** acquis par la coopérative.
- **cahier de justificatifs (reçus, factures...).**

La coopérative qui perçoit des **subventions** doit pouvoir en fournir le détail ainsi que l'utilisation de celles-ci.

Lu et approuvé : le/la/les mandataire(s) de la coopérative

Le _____ 2019

signature mandataire

Eventuellement signature mandataire adjoint-e :

Suite au verso 

Information pour la coopérative d'école

Nom de l'enseignant(e)	niveau	effectif	Signature qui engage le/la signataire à respecter les conditions au recto.	Nom de l'enseignant(e)	niveau	effectif	Signature qui engage le/la signataire à respecter les conditions au recto.

Le nombre déclaré d'élèves doit correspondre au nombre d'élèves inscrits dans la classe car tous sont concernés par les activités et l'assurance de la coop, même si certains n'ont pas versé de «participation financière» en début d'année (cf circulaire du Ministère de l'Education nationale de 2008).

	Nb d'élèves	Nb d'adultes (ATSEM comprise)	Montant
Adhésion OCCE <i>A mettre dans la colonne comptable «6281»</i>			x 1,85€=
Assurance MAE/MAIF voir ci-dessous * <i>A mettre dans la colonne comptable «6282»</i>	L'assurance est obligatoire Voir ci-dessous*.		x 0,25€=
<u>Eventuellement</u> si le montant des biens de la coopérative à assurer est supérieur à 2 000€.	(..... - 2 000€) x 0,00688€=		+
Abonnement A&E : Pour 9€, vous recevrez 6 numéros (papier et numérique), source d'informations et de réflexion (soit 1,50€ le numéro).			9 € +
Total général			

Mode de règlement (à régler avant le 30/11/2019).
 demande de prélèvement bancaire auprès de l'OCCE
(Ne pas oublier de nous renvoyer ce document signé)
Le justificatif de paiement est l'attestation d'affiliation, disponible avec l'attestation d'assurance dans l'espace Retkoop de la coopérative.
 chèque à l'ordre de l'OCCE

Composition du bureau des élèves (des adultes en maternelle)	Président-e	Trésorier/Trésorière	Secrétaire

La coopérative souhaite recevoir et distribuer les cartes de membres.

***Assurance obligatoire** : Les responsabilités civile et pénale de l'association départementale et de son président sont engagées dès lors qu'une action est entreprise par les adhérents de l'OCCE. Les activités menées par les coopératives rendent obligatoire la souscription d'un contrat par l'association départementale OCCE pour la totalité de ses adhérents (élèves et adultes). Toute déclaration de sinistre sera à envoyer à l'association départementale qui fera suivre à l'assureur. Informations et documents sur le site de l'OCCE 37.